



Projet financé par
l'Union européenne



PROJET EUROMED JUSTICE III

COMPOSANTE III : DROIT PÉNAL ET DROIT PÉNITENTIAIRE

SF 3.2

Deuxième séminaire de formation : « Conventions internationales sur le droit pénitentiaire »

Sofia (BG), du 11 au 13 février 2014

CONCLUSIONS FINALES

Le 2^e séminaire de formation sous la composante III « Droit pénal et droit pénitentiaire » du Projet EuroMed Justice III de la Commission européenne, financé par l'Union européenne, s'est tenu du 11 au 13 février 2014 à Sofia (BG).

Parmi les participants, il y avait les membres des délégations des pays méditerranéens suivants : Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Palestine et Tunisie. Les orateurs venaient d'Allemagne, de Belgique et du Royaume-Uni, ainsi que du pays d'accueil, la Bulgarie.

Le séminaire de formation fut ouvert par Andrés Salcedo Velasco, chef d'équipe du Projet Euromed Justice III, qui souhaita la bienvenue aux participants. La clôture du séminaire a également été assurée par Andrés Salcedo.

Le contexte général, le contenu et la structure des séminaires de formation, y compris l'approche générale et les principales questions proposées pour la discussion, furent introduits par le chef d'équipe et par le responsable de formation du projet EuroMed Justice III, M. José María Fernández Villalobos.

Ensuite les participants ont pris la parole pour se présenter et présenter la situation actuelle dans les pays partenaires du Voisinage Sud au regard des questions abordées et de leur politique législative concernant la ratification de conventions internationales dans ce domaine.

En outre, six exposés ont été présentés au cours de ce séminaire : « Aperçu des principales conventions judiciaires internationales dans le domaine du droit pénitentiaire, avec une référence spéciale aux conventions des Nations unies, aux conventions du Conseil de l'Europe et au cadre juridique de l'Union européenne. » ; « Présentation du travail réalisé au cours de la 1^{ère} phase du projet : les 'Fiches EUROMED' » ; « Le traitement des prisonniers étrangers et le transfèrement des détenus : l'approche européenne. » ; « Le statut des prisonniers étrangers. L'expérience bulgare. » ; « Développer des prisons mieux adaptées pour promouvoir l'éducation, la réinsertion et la réintégration des prisonniers. » ; et finalement « Alternatives à la détention : cautions, libération conditionnelle, suspension de peines, critères à appliquer pour le traitement des demandes de grâce, et la performance des services publics. ».

Au cours de ces exposés, les orateurs ont analysé les différentes approches par rapport aux questions abordées, surtout d'un point de vue pratique, ainsi que le cadre juridique international.

En outre, un atelier sur le thème « Politique pénitentiaire et expulsion » a été organisé dans le cadre de ce séminaire.

Etant donné les objectifs de ce séminaire de formation et compte tenu des débats et discussions tenus pendant ce séminaire, les participants ont eu l'occasion de :

- Examiner pendant trois jours, et sous l'angle international, les différentes questions inscrites à l'ordre du jour du séminaire.
- Se tenir informés de la situation actuelle et des développements futurs dans chaque pays partenaire du Voisinage Sud par rapport aux questions traitées par ce séminaire et mener un débat fructueux sur l'état des lieux dans ce domaine dans les pays partenaires du Voisinage Sud, tout en présentant leur expérience ainsi que leur cadre juridique respectifs.
- Explorer les moyens de promouvoir davantage un échange de connaissances, expériences et bonnes pratiques.
- Etre informés de l'instrument TAIEX et de la possibilité qu'ils (les participants) ont de suggérer/proposer à leurs coordinateurs nationaux les lacunes à combler ou les besoins d'assistance technique supplémentaire, qui pourrait prendre la forme d'un suivi de ce séminaire de formation du projet Euromed Justice III s'ils l'estiment utile et en lien direct avec le travail réalisé au cours de ce séminaire.
- Avoir un meilleur aperçu des principales conventions judiciaires internationales dans le domaine du droit pénitentiaire.
- Etre informés de l'approche européenne par rapport au traitement des prisonniers étrangers et au transfèrement des détenus.
- Entendre quelle est l'expérience bulgare en matière de statut des prisonniers étrangers.
- Débattre des moyens de développer des prisons mieux adaptées pour promouvoir l'éducation, la réinsertion et la réintégration des prisonniers.
- Explorer les alternatives à la détention : cautions, libération conditionnelle, suspension de peines, et voir quels sont les critères à appliquer pour le traitement des demandes de grâce et quelle est la performance des services publics.
- Discuter des principaux problèmes rencontrés dans ce domaine et des perspectives futures en la matière.
- Etre informés du travail réalisé au cours de la première phase du projet EMJ III, les fiches EUROMED, par rapport au cadre juridique de la coopération pénale internationale des pays ayant pris aux activités de la première phase.
- Analyser d'un point de vue pratique, à l'occasion d'un atelier, le thème de la politique pénitentiaire et de l'expulsion tout en tenant compte du cadre juridique international.

- Se familiariser avec le contenu et le fonctionnement du site Internet du projet.
- Recevoir la liste de la documentation de référence sur les questions examinées afin de faciliter les discussions et les débats au cours du séminaire de formation.

Les participants sont reconnaissants au ministère bulgare de la Justice, à la Direction générale Développement et Coopération – EuropeAid de la Commission européenne, et à l'équipe chargée de la mise en oeuvre du projet pour l'organisation de ce séminaire.

Les participants présents pendant la lecture de ce document approuvent les conclusions de ce séminaire.

Sofia, le 13 février 2014